



I – ANALYSE PAR LES CELLULES NATIONALES DE COORDINATION DE LA SITUATION DE L'ELEVAGE

SYNTHESE

- 1) L'élevage, une richesse nationale 2
- 2) Une richesse qui a un fort potentiel de croissance, basée sur un cheptel diversifié en constante expansion (malgré reculs en périodes de crise) et un nombre croissant d'éleveurs..... 3
- 3) Une richesse produite selon des systèmes d'élevage différents et à partir de ressources pastorales différentes selon les zones agro-climatiques..... 4
- 4) Des perspectives, mais aussi des contraintes à l'exercice de l'élevage..... 5

ANALYSE PAR LES CNC DE LA SITUATION DE L'ELEVAGE PAR PAYS	7
Elevage BURKINA.....	8
Elevage Mali	10
Elevage NIGER	12
Elevage SENEGAL.....	14
Elevage GAMBIE	16
Elevage GUINEE BISSAU	18
Elevage TCHAD	20
Elevage CAMEROUN	22
Elevage NIGERIA.....	24

SYNTHESE

1) L'élevage, une richesse nationale

	BURKINA	MALI	NIGER	SENEGAL	GAMBIE	GUINEE B.	TCHAD	CAMEROUN	NIGERIA
Part élevage dans PIB ¹	10,8%	11%	13%	7,5%	5%	17%	14 à 20% <small>(3,9% selon Plan nat dtv)</small>	3% (en 2001)	5 à 6%
Part élevage dans PIBA	35%	31%	40%	35%	25%	32%	37%	10,36% (2005)	12,7%
<i>observations</i>	seconde activité économique après l'agriculture	3 ^{ème} pilier de l'économie (après or et coton) 18% revenus pop. rurale	2 ^{ème} recettes d'exportat. (21%) après uranium 15% des revenus ensemble ménages	génère 7 milliards de revenus aux ménages	secteur marginal dans l'économie nationale ?	contraste importance économique / ≠ priorité politique	50% des exportations rôle éco déterminant mais sous-estimé	sécurité alimentaire et épargne ; génère en aval des industries ; potentiel sous-exploité	secteur marginal dans l'économie nationale (pétrole : 95% des export.)

- Les données macro-économiques étudiées par les CNC montrent que dans 5 pays sur 9 (Burkina, Mali, Niger, Guinée Bissau, Tchad) l'élevage contribue à plus de 10% à la **richesse nationale**, et à plus de 30% de la **production primaire** dans 6 pays sur 9 (exceptions : Gambie, Cameroun, Nigeria).
- Il apporte des **devises** dans les pays exportateurs (notamment Niger et Tchad)
- Dans tous les cas, il contribue fortement à la **sécurité alimentaire** de la population et constitue la principale source d'apports en protéines (voir ici les bilans simplifiés : part d'autoconsommation, dons et mise en marché).
- Il contribue à l'augmentation des **revenus** des populations rurales (exemples Mali, Niger, Sénégal)
- Il crée des **emplois** et contribue à la fixation des populations en milieu rural (voir infra tableau 2, proportion population pratiquant l'élevage).
- L'APESS pourra chercher en outre à démontrer que l'élevage extensif préserve l'**environnement** (coût énergétique faible) et stimule l'agriculture (**fertilisation**)

Cette contribution de l'élevage à la richesse nationale est cependant *généralement sous-estimée* (voir Tchad et vol II : "analyse des politiques")

→ **on retiendra que les éleveurs membres de l'APESS ont de solides raisons de croire que leur activité a une grande valeur et qu'elle est porteuse pour l'avenir. Ils ont aussi de nombreux arguments pour faire reconnaître la valeur de l'élevage et pour se battre afin de faire reconnaître son importance.**

¹ Estimations différentes selon les sources et les années de référence. Retenir les chiffres donnés comme ordres de grandeur

2) Une richesse qui a un fort potentiel de croissance, basée sur un cheptel diversifié en constante expansion (malgré reculs en périodes de crise) et un nombre croissant d'éleveurs

		BURKINA	MALI	NIGER	SENEGAL	GAMBIE	GUINEE B. ²	TCHAD	CAMEROUN ³	NIGERIA
cheptel (millions de têtes ; données en général 2013)	bovins	8	10	9,5	3,4	0,42	1,12	8	6	19,4
	ovins	7,8	13,7	10	5,7	0,57	0,3	9	7	140
	caprins	11,6	19	13	4,9		0,6			9,6
	asins	1	0,9	1,6	?	?	0,03	?	0,2	?
	équins	0,04	0,5	0,2	?	?	?	?	0,015	?
	camelins	0,02	1	1,6	?	?	/	3	/	2,5
progression production bovine 1961/2012		+ 416%	+ 342%	+ 300%	+ 149%	+ 31,5%	+ 268%	+ 94%	+ 413%	+ 183%
progression production laitière 1961/2012		+ 126% (20% commercialisé)	+ 766% difficultés écoulement	+ 472%	+ 150% lait émergent, mais difficultés	+ 260%	+ 203%	+ 76%	+ 222% (entre 1970/2005)	ND
proportion population pratiquant l'élevage		30%	?	87%	majorité pop. rurale	40% de la pop. élève des bovins, 58% des caprins	72%	80% (élevage prépondérant ou agriculture associant ± élevage) diversité ethnique des groupes d'éleveurs	30% pop. rurale	?

- La source de richesse des éleveurs, c'est leur **cheptel** : il est **diversifié** (il faut ajouter la volaille et les porcins, qui entrent dans les statistiques nationales sur l'élevage), mais aussi considérer que le nombre de têtes n'est pas significatif (1 poulet ≠ 1 vache), le tonnage ou la valeur monétaire le sont plus. On voit alors que la richesse repose surtout sur les *ruminants*, notamment les **bovins** (+ lait) et que leur **production est de façon générale en nette progression** (voir progressions sur 50 ans).
- Le **nombre d'acteurs pratiquant l'élevage** s'accroît également (y inclus éleveurs porcs et volaille), notamment du fait de l'investissement dans l'élevage des agro-éleveurs et des nouveaux acteurs.
- Selon la FAO, les produits animaux sont le moteur de la demande en produits alimentaires et cette demande est croissante sur le plan mondial. L'élevage est donc *assuré d'avoir durablement des débouchés*. Mais en Afrique subsaharienne, la **population humaine** (et donc la demande) croît plus rapidement que l'offre nationale de produits animaux (cas notamment du Nigeria)⁴. Les pays concernés *continueront donc d'importer des produits de l'élevage*.

→ **on retiendra que, loin de décliner, l'élevage est sur une pente ascendante et que l'élevage de ruminants que pratiquent les membres d'APESS est particulièrement porteur**

² Guinée Bissau : données 2009

³ Cameroun : estimations non datées ; données Ministère 2012 : bovins : 5,35 M. ; ovins : 2,9 M. ; caprins : 5,8 M.

⁴ Selon les études prospectives, cela continuera d'être le cas au delà de 2050, et tant que l'Afrique n'aura pas achevé d'accomplir sa transition démographique (voir notamment : DORIN Bruno – "Dynamiques agricoles en Afrique subsaharienne : une perspective à 2050 des défis de la transformation structurelle", CSH/CIRAD/CIREAD, octobre 2014 ; 53 pages).

3) Une richesse produite selon des systèmes d'élevage différents et à partir de ressources pastorales différentes selon les zones agro-climatiques

		BURKINA	MALI	NIGER	SENEGAL	GAMBIE	GUINEE B.	TCHAD	CAMEROUN	NIGERIA
modes de production systèmes d'élevage	pastoralisme pur (mobilité)	systèmes extensifs traditionnels <i>la division éleveurs/agri s'estompe</i>	important (zones frontalières + boucle du Niger)	important transhumance → Sud et transfront.	restent dominants ; ↗ association agri/élevage	élevage de pâturage traditionnel essentiellement orienté vers marché domestique	non	zone saharienne (chameaux) et sahélienne	<i>non évoqué (non existant ?)</i>	< dans le Nord (sahel, savane) ; fulani – transhumances vers Sud et transfrontal. (80 à 90% bovins)
	agropastoralisme (semi-mobilité)		vallée du fleuve, zones lacustre, zones coton, zones aménagées	sédentarisation (croissante)			élevage extensif sur pâturage	zone sahélienne	majoritaire (extensif)	Haoussa, kanuri
	agroélevage (sédentaire)							zone soudanienne + accueil transhumants		
	élevage périurbain (→ marché)	généralement intensifs – systèmes améliorés	système émergent				<i>non évoqué</i>	<i>non évoqué</i>	<i>non évoqué, mais existant</i>	élevage semi intensif Nord-Ouest (investisseurs autour gdes agglomérations)
	fermes modernes, ranchs (nouveaux acteurs)	systèmes améliorés (embouche, élev. laitier, avicult.)		ranchs d'Etat et fermes privées – gds troupeaux	<i>non traités</i>		très peu développé (ne concurrencent pas l'élevage traditionnel)	<i>non évoqué</i>	<i>non évoqué, mais existant (Adamaoua, NW)</i>	
	OBSERVATIONS	en évolution rapide	progrès quantitatif > qualitatif			de plus en plus sédentaire	mobilité restreinte		tendance à sédentarisation/ réduction mobilité	ne satisfait pas la demande nat. tendance sédentarisation
facteurs de production	zones agro-climatiques et ressources pastorales	vocations différentes Sahel/savane ; indisponibilité certains espaces pastoraux mauvaise orga + violat. zones past.	<i>non abordé PM : importance bande sahélienne et saharienne ; Delta du Niger</i>	A dominante aride et semi-aride (zone saharienne : 68%, sahélo saharienne : 12%, sahélo soudanienne : 22% ; soudan. 1%)	toutes les zones se prêtent ± à l'élevage (on le trouve partout). Complémentarité des zones incite à mobilité	abondance des pâturages, mobilité restreinte	importantes ressources agropastorales (côte) et pastorales (zone de transition et intérieur) concurrence anacarde	65% espace national à vocation pastorale	3 zones agro-éco sur 5 ont un fort potentiel pastoral soudano-Sahélienne (Nord, Extrême Nord), Htes savanes guinéennes (Adamaoua et Est), Hauts-Plateaux (Ouest et NW)	5 zones (savane sahélienne et savane) sur 7 se prêtent à l'élevage des ruminants, particulièrement les Hauts Plateaux
	financement	0,03% des crédit bancaires vont à l'élevage (< via nouveaux acteurs)	financements publics privilégient agriculture éleveurs périurbains investissent		investissmts privés dans l'aviculture	insuffisance crédit	parent pauvre des investissements mais tendance à ↗ pb. accès crédit	faiblesse appuis financiers (1% budget de l'Etat)		investissements privés dans élevage moderne

4) Des perspectives, mais aussi des contraintes à l'exercice de l'élevage

	BURKINA	MALI	NIGER	SENEGAL	GAMBIE	GUINEE B.	TCHAD	CAMEROUN	NIGERIA
tendances favorables (et atouts)	évolution globalement positive (bons taux de couverture) ; tendance sédentarisation ;	cheptel le + important ss-région ; pas de ralentissement progression. Montée élevage péri-urbain	augmentation produits d'élevage et de la demande ; importance exportation et transhumance transfrontalière	croissance + rapide que secteur agric. demande viande progresse + vite qu'offre boom aviculture ; signes prometteurs lait ↗ orientation marché	semble peu évolutif ; absence infrastructures prod., transfo., commercialisation modernes ; systèmes commercialisation peu performants	évolutions à l'initiative des éleveurs (stabulation, modifications alimentation) ; forte demande prod. élevage situation sanitaire favorable	amélioration des conditions de vie et revenus des éleveurs amélioration éducation enfant nomades activité bien respectée par autorités services santé animale	atouts importants, mais incertitude pb de santé animale maîtrisé	gde capacité de production animale diversifiée (1 ^{er} rang élevage Afrique Centrale et de l'Ouest), mais l'offre ne suit pas la demande (démographie) → importe 25% de ce qu'il consomme infrastructures pastorales, recherche, sanitaires et éducatives (scolarisat. nomades)
tendances défavorables inquiétudes/contraintes	risque marginalisation de certains types d'éleveurs traditionnels ; inquiétudes par rapport aux orientations des politiques (lait)	commercialisation peu performante ; peu de transformation des produits ; faible taux de couverture ; risques marginalisation éleveurs tradit. ; faiblesse financement élevage ; question éducation enfants nomades	vulnérabilité climatique raréfaction aires pâturage conflits multiples ; entrée en scène des nouveaux acteurs → accaparement des terres ; concurrence importat. et autres produits carnés. Faiblesse allocation ressources.	aléas climatiques essor démog. concurrence agri sur l'espace → complexité parcours transhum.	prévalence élevée maladie ; morbidité	faible potentiel génétique races élevées faiblesse de la production laitière concurrence anacarde dans l'espace insécurité foncière ; conflits insertion professionnelle des jeunes	appauvrissement des parcours ; conflits avec agri faiblesse appuis financiers difficulté accès information éco et technique	réduction/segmentation espaces pastoraux : - extension des cultures (bradage des espaces pastoraux) - parcs replis troupeaux ← pays voisins x conflits	urbanisation, mécanisation agric., désertification + accaparement des terres par nouveaux investisseurs → diminution espaces pastoraux déplacement élevage vers Sud → tensions sociales et conflits ; recul sur le plan santé animal
OBSERVATIONS	Questions des conflits et du foncier (et accaparement des terres) non évoquées		PARADOXES (import/export <i>Bonne analyse appui sur DOS</i>)	production petits ruminants progresse plus vite que bovins	apparemment non conflictuel avec agriculture				

Il faut croiser pour chaque pays l'analyse des *modes* et des *facteurs* de production de la richesse (tableau 3) pour **comprendre les tendances d'évolution** favorables et défavorables pour les éleveurs membres de l'APSS (tableau 4).

→ On sera alors à attentif à repérer dans chaque pays les caractéristiques dominantes des tendances de cette évolution, les points de tension autour desquels ces tendances peuvent se retourner contre les intérêts des éleveurs que représente l'APSS, et d'identifier à partir de là les principaux combats à conduire.

Un élevage en forte évolution : caractéristiques dominantes

- (1) Les systèmes de production (pastoralisme, agropastoralisme...) et l'organisation des modes de production (type d'alimentation, de transhumance, type d'association élevage/agriculture...) sont dictés par le type et la disponibilité des ressources (pâturages, eau, variabilité saisonnière...). Or la majorité des pays (particulièrement les plus vastes – Nigeria, Niger, Mali, Tchad, ou ceux qui sont étalés sur plusieurs latitudes – Cameroun) comportent des **zones agro-écologiques contrastées**. On trouve de ce fait dans chaque pays – et chez les membres d'APSS - **des systèmes d'élevage différents**.
- (2) Les **modes de production traditionnels**, qui sont ceux pratiqués par la quasi totalité des membres de l'APSS (pastoralisme, agropastoralisme ; plus récemment l'agroélevage) **restent largement dominants** dans les 9 pays où ont été créées les CNC et y produisent la plus grande part de la richesse issue de l'élevage. Dans tous les cas ce sont des modes de production *extensifs* où l'alimentation sur pâturage domine (besoin d'espace). Quatre tendances, en lien avec la tension sur les ressources pastorales et l'évolution démographique et économique, s'affirment pour le pastoralisme et l'agropastoralisme :
 - tendance à la **sédentarisation** (et développement de l'agriculture chez les pasteurs), signalés notamment au Burkina, Niger, Sénégal. La division éleveurs/agriculteurs s'estompe.
 - persistance de la **mobilité** (sous des formes nouvelles au Sénégal, plus réduite cependant dans les pays où les ressources pastorales sont abondantes : Gambie). Parfois pratiquée également par les agro-éleveurs (confiage d'animaux à des pasteurs).
 - **glissement progressif de l'élevage vers le Sud** (évolution des transhumances, et développement de l'élevage en zone de savane : observable notamment au Mali, Niger, Burkina, Tchad, Cameroun).
 - orientation de plus en plus marquée vers le **marché**
- (3) Apparition de **nouveaux systèmes d'élevage intensifs** (élevage péri-urbain, fermes modernes, ranchs) souvent mis en œuvre par de *nouveaux acteurs* qui, à la différence des éleveurs traditionnels, ont une capacité d'investissements financier (accès au crédit bancaire) et peuvent acquérir des terres et des technologies modernes (signalés au Burkina, Niger, Nigeria; existe aussi ailleurs).
- (4) La conduite de l'élevage est à la fois **de plus en plus attractive** (attirait exercé sur les *agriculteurs* qui deviennent agro-éleveurs, sur les *nouveaux acteurs* qui investissent dans l'élevage péri-urbain ou dans les fermes modernes) et **conflictuelle** (conflits multiples évoqués notamment au Niger, Guinée B., Tchad, Cameroun, Nigeria, mais qui existent aussi ailleurs).

→ **on retiendra** : (a) que l'élevage connaît des évolutions rapides ; (b) qu'il est fortement attractif ; (c) que la multiplication des acteurs pratiquant des systèmes d'élevage différents pose des problèmes de cohabitation entre eux ; (d) que c'est un facteur croissant d'insécurité et de tensions.

Les principaux points de tension : concurrences et conflits

Les études des CNC permettent de repérer clairement les trois facteurs par rapport auxquels les éleveurs membres de l'APSS sont en concurrence avec les autres acteurs :

- (1) **L'espace** et les **ressources** que l'on y trouve (pâturages, eau, terres fertiles...). Les éleveurs sont en concurrence sur l'espace d'une part *entre eux* et *avec les agriculteurs*, et c'est une des causes principales de **conflits** parfois sanglants. D'autre part, tout comme les agriculteurs, ils sont en concurrence sur l'espace avec les *nouveaux acteurs* qui accaparent les terres (**conflits fonciers**).
- (2) **Les marchés** sur lesquels les éleveurs traditionnels sont en concurrence souvent défavorable à la fois avec les importateurs (voir aviculture Sénégal) et avec l'élevage moderne et péri-urbain (entièrement orientés vers le marché).
- (3) **Les ressources financières** (accès au crédit, financements publics) par rapport auquel ils sont en concurrence avec les nouveaux acteurs.

→ **on retiendra que pour les éleveurs de nouveaux facteurs d'insécurité (de type socio-économique) se sont ajoutés aux facteurs anciens (climatiques).**

L'intervention de l'Etat et l'enjeu des politiques

L'Etat, qui s'est intéressé tardivement à l'élevage, a déjà commencé à faire beaucoup pour l'amélioration des conditions de vie et de la conduite des activités des éleveurs dans plusieurs pays (signalé notamment au Niger, Mali, Tchad, Nigeria) et dans différents domaines (notamment santé animale, aménagements pastoraux, santé humaine, éducation, services sociaux...).

Cependant d'une part, selon les pays, les appuis qu'il apporte sont souvent insuffisants dans certains domaines (transformation, commercialisation, sécurité foncière, prévention des conflits, aménagements) ou sont plus favorables à l'élevage moderne ou à l'agriculture qu'à l'élevage traditionnel (financement, réformes foncières). Les éleveurs traditionnels ne peuvent souvent compter que sur eux-mêmes (voir Guinée Bissau).

→ **on retiendra que le sort de l'élevage et des éleveurs est de plus en plus dépendant des orientations des politiques, et que les éleveurs doivent être très vigilants et se mobiliser pour influencer leur orientation de façon à ce qu'elles renforcent les tendances favorables et limitent les effets des tendances défavorables : c'est l'objet de l'axe 3 du DOS de l'APSS, et une des principales missions des CNC.**

ANALYSE PAR LES CNC DE LA SITUATION DE L'ELEVAGE PAR PAYS

Elevage BURKINA

ce que nous savons	notre appréciation à la lumière du DOS
<p>1.1 Ce que nous savons de l'élevage</p> <p>Pays enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso a une vocation essentiellement agropastorale avec un cheptel national estimé à plus de 8 millions de bovins, 19 millions de petits ruminants, 35 millions de volailles et 2 millions de porcins, le sous-secteur de l'élevage contribue pour plus de 18 % (12 % pour les animaux sur pied et 6 % pour les cuirs et peaux) à la formation de la valeur ajoutée nationale. L'activité d'élevage est pratiquée par plus de 80 % des ménages qui en tirent tout ou partie de leurs revenus. Outre sa place sociale et économique majeure, l'élevage contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en leur apportant des produits à haute valeur nutritive. L'élevage est une activité pourvoyeuse d'emplois et constitue un facteur d'intensification des exploitations agricoles par la traction animale et la fertilité des sols au moyen de l'intégration agriculture-élevage (MRA, 2005).</p> <p>1.1.1-Caractéristiques de l'élevage</p> <p>Au Burkina Faso, l'élevage constitue la seconde activité économique après l'agriculture. Les résultats de la deuxième Enquête Nationale des Effectifs du Cheptel (ENEC-II) de 2003 indiquent un accroissement du nombre d'éleveurs et des effectifs des différentes espèces animales. En 2003, la population « éleveur », c'est-à-dire l'ensemble des producteurs qui pratiquent l'élevage à titre d'activité primaire ou secondaire, a été estimée à 3 624 366 personnes, soit 30 % de la population totale du pays. Elle se compose de 61 % d'hommes et de 39 % de femmes. La grande majorité des éleveurs, soit 92 %, vit en milieu rural et est très faiblement alphabétisée (18 % contre une moyenne nationale de 21,8 %).</p> <p>Les Systèmes d'élevage au Burkina Faso</p> <p>Deux grands systèmes d'élevage coexistent au niveau de la plupart des espèces animales : les systèmes traditionnels (généralement extensifs) et, les systèmes améliorés (semi-intensifs à intensifs). Les systèmes traditionnels d'élevage des ruminants domestiques (bovins, ovins, caprins) comprennent le type transhumant et le type sédentaire. Le type transhumant est pratiqué par les pasteurs et agropasteurs et concerne surtout les bovins. L'élevage sédentaire, généralement pratiqué par les agro-éleveurs, se subdivise en un système agropastoral à gros ruminants et un système mixte intégré agriculture-élevage. Le sous-secteur de l'élevage burkinabè a profondément évolué ces deux dernières décennies. Les divisions autrefois très marquées entre le Nord et le Sud, entre pasteurs et agriculteurs, se sont nettement estompées. L'évolution des systèmes de production s'est ainsi traduite par une extension des activités d'élevage au sein des exploitations autrefois essentiellement agricoles et un développement des activités agricoles au sein des systèmes qui vivaient essentiellement de l'élevage. De nos jours, la quasi-totalité des ménages agricoles fonde leur stratégie sur la diversification des sources de revenus par les productions végétales et les productions animales.</p> <p>A côté des systèmes traditionnels, on note l'émergence de systèmes d'élevage améliorés, surtout en zones périurbaines. Ces initiatives sont le fait de nouveaux acteurs (fonctionnaires, retraités, commerçants, hommes d'affaires, décideurs politiques, etc.) qui investissent dans l'élevage à visée commerciale. Ainsi, on distingue : (i) l'embouche bovine et ovine intensive ou semi-intensive ; (ii) l'élevage laitier amélioré ou moderne ; (iii) l'aviculture moderne présente essentiellement en milieu urbain et périurbain.</p> <p>Dans un souci d'assurer une meilleure exploitation des ressources, l'Etat a identifié 156 espaces potentiels et a aménagé 24 espaces pastoraux dans toutes les régions administratives du pays.</p> <p>L'importance numérique du cheptel et sa répartition géographique</p>	<p>• sur la situation de l'élevage</p> <p>On observe une évolution globalement positive qui montre un dynamisme du secteur de l'élevage. En témoigne la progression bovine qui a presque quadruplé en 50 ans (+355%) et celle du lait qui a plus que doublé (+126%). Une contribution significative de l'élevage à la sécurité alimentaire et à la richesse nationale. On a observé aussi une tendance à la sédentarisation des pasteurs et un glissement progressif de l'élevage des zones sahéliennes vers les zones de savanes et de nouveaux types d'éleveurs qui apparaissent. Ces constats ont été faits lors du processus de réflexion prospective et qui sont indiquées dans le DOS. Les tendances sont bonnes car la demande est croissante.</p> <p>Toutefois il y a des risques de marginalisation de certains types d'éleveurs notamment traditionnels à travers des stratégies, plans et programmes qui visent certes à promouvoir de façon durable le développement de la filière lait en vue de contribuer à l'amélioration et à la sécurisation des revenus des producteurs, en particulier les plus pauvres, et à la lutte contre la pauvreté mais dont la mise en œuvre (structuration sous forme de deux bassins laitiers autour des grands centres que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso sont loin des hameaux et villages de production du lait (cf Le Programme de développement de la filière lait au Burkina Faso). A travers ces programmes l'accent est mis sur la production en vue du marché alors qu'au niveau des éleveurs membres de APSS l'objectif n'est pas seulement le marché mais c'est d'abord pour vivre (réaffirmé dans le DOS).</p>

L'élevage burkinabè est caractérisé par l'existence d'un cheptel numériquement important et diversifié, une faible productivité et un système d'exploitation dominé par l'élevage extensif des ruminants domestiques (bovins, ovins, caprins) et des monogastriques (volailles et porcs).

Sur la base des résultats de l'ENEC II et en appliquant les taux de croît annuels retenus, on obtient les effectifs suivants : Bovins : 8 072 500, Ovins : 7.770.000, Caprins : 11.634.000, Porcins : 2.124.000, Asins : 1.010.000, Equins : 37.800, Camelins : 16.300, et volailles toutes espèces confondues, 35.016.000. (Source : MRA 2007 actualisé en 2008)

La répartition géographique de ce cheptel varie selon les espèces animales. A titre d'exemple, l'espèce bovine est plus représentée dans les régions du Sahel et des Hauts-Bassins, avec respectivement 20,6 % et 16,6 % de l'effectif total. Les régions du Sahel (14,0 %) et du Centre-Ouest (11,1 %) détiennent les effectifs les plus importants d'ovins.

Les productions animales

Ce effectif important constitue un fort potentiel pour l'accroissement de la production animale (viande et lait). Pour ce qui est de la viande la production bovine a plus que quadruplé en 50 ans (+ 355%). C'est un élevage qui s'est redressé après la sécheresse, et qui a connu une progression spectaculaire entre 1995 et 2005 mais qui tend à stagner depuis la crise alimentaire de 2005; Concernant le lait, la production a plus que doublé en 50 ans (+126%) - LB . C'est une production qui a souffert des sécheresses et de la concurrence des importations de lait en poudre (près de 6 milliards d'importation de poudre de lait en moyenne par an. On estime la production nationale de lait entre 130 à 180 millions de litres, selon deux études réalisées (IEPC, PAPISE) au Burkina entre 2000-2004. Les 4/5 sont consommés au niveau des ménages et seulement 20% de la production totale est portée sur les marchés, soit près de 26 millions de litres.

Pour les exploitations familiales, on a observé lors de nos enquêtes par la méthode du bilan simplifié: i) des performances supérieures aux autres pays de la sous région en zone sahélienne (taux de couverture de 9 mois contre 8 mois et 15 jours pour les zones sahéliennes des autres pays) et ii) des performances également supérieures aux autres pays de la sous région en zone de savane (taux de couverture de 12 mois contre un taux de couverture de 10 mois et 26 jours pour les zones de savane des autres pays - LB).

1.1.2- les défis majeurs

Malgré la reconnaissance de son importance socio-économique, l'Etat n'a pas accordé une attention particulière à l'élevage. En effet, la part des investissements publics destinés à ce sous-secteur ne représentait que 1.1% des dépenses d'investissement de l'Etat au cours de la période 1995-2006. Par rapport à la part allouée au secteur primaire, le sous-secteur de l'élevage n'a reçu que 2 à 11% des investissements représentant 2% de la richesse totale qu'il génère.

Par ailleurs, Le sous secteur de l'élevage est très faiblement financé par le secteur bancaire. Seulement 211 millions de crédits ont été accordés à des opérateurs de l'élevage en 2009, sur un total de 672 milliards de crédits accordés à l'ensemble de l'économie. sous secteur de l'élevage, (PNUD, 2011). Enfin, le sous secteur de l'élevage souffre constamment de l'indisponibilité des pâturages, de la mauvaise organisation des espaces pastoraux et de la violation permanente des zones pastorales, contraignant de nombreux éleveurs à la transhumance transfrontalière vers les pays côtiers (Bénin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire)

Elevage Mali

ce que nous savons	notre appréciation à la lumière du DOS
<p>Pays sahélien de l'Afrique de l'ouest, le Mali a une superficie de 1 241 238 km² pour une population de 15 839 538 habitants. Son économie essentiellement rurale repose sur l'agriculture, l'élevage, et la pêche. L'élevage constitue le troisième pilier de l'économie, après l'or et le coton (31% du PIB du secteur primaire, et 11% du PIB national) il contribue pour 18% au revenu des populations rurales, et pour 80% de leurs revenus dans les zones exclusivement pastorales (PRAPS Mali édition 2015).</p> <p>⇒ Les systèmes d'élevage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système pastoral: ce système repose sur le principe d'une exploitation rationnelle des pâturages et des points d'eau. Il est caractérisé par la mobilité du cheptel à travers la transhumance et le nomadisme. Les zones concernées par ce système se situent dans les régions frontalières avec l'Algérie, le Burkina Faso, la Mauritanie et le Niger, dans les zones adjacentes de la boucle du Niger (Aklé-Azaouad, Tilemsi, Gourma, Adrar, Azaouak), dans le Sahel occidental (séno mango, le Delta Intérieur du Niger, le Méma de Samory, Tamesna et dans la région des lacs. L'objectif visé à travers ce système est de contribuer à l'accroissement du Cheptel pour améliorer le disponible exploitable et de satisfaire le besoin de consommation intérieur et extérieur du lait et de la viande. • Le système agropastoral: il se caractérise par une intégration entre l'agriculture et l'élevage. Il se retrouve dans la vallée du fleuve, les zones lacustres, les régions subhumides du pays et les oasis. Il est associé soit aux cultures vivrières, soit aux cultures de rente, irriguées ou de décrue. L'enjeu dans ce système est une meilleure intégration agriculture-élevage pour des objectifs de production de viande, de lait, de fumier, et de la force de travail. Ce système est le plus pratiqué car il a été instauré sous la dina de SEKOU Amadou depuis les années 1800 ; il consiste au déplacement du cheptel de la zone inondée vers la zone exondée pendant la période de crue et du retour vers les zones inondées pendant les décrues car en ce moment le pâturage est abondant. • Le système péri urbain: C'est un système émergent entretenu autour des centres urbains à la faveur d'une importante demande régulièrement croissante en produits animaux, il porte principalement sur l'élevage de bovins, d'ovins, de caprins pour la production de viande et de lait, de porcins et de la volaille. Les prix rémunérateurs pratiqués sur les marchés permettent de valoriser les importants investissements réalisés. <p>⇒ Les effectifs du cheptel</p> <p>Le Mali possède l'un des cheptels le plus important de la sous région. Il est estimé selon les espèces à 10 012 960 bovins, 13 735 520 ovins, 19 126 800 caprins, 517 600 équins, 938 830 asins, 978 980 camelins, 77 590 porcins et 41.755.800 de volailles. (banque mondiale 2013).</p> <p>⇒ La production et la productivité animale</p> <p>L'élevage malien s'est redressé après les grandes sécheresses et a connu une progression continue depuis 1995. La production bovine a plus que triplé (+342%) et celle du lait a été multipliée par sept en 50</p>	<p>La situation de l'élevage au Mali a évolué comme les éleveurs l'ont décrit dans le DOS. On observe de plus en plus <i>l'émergence de nouveaux acteurs autour notamment des grands centres urbains</i>. Ceux ci produisent uniquement pour le marché alors que les éleveurs liés à la tradition comme ceux de l'APSS produisent pour consommer, et assurer la préservation de leur capital productif. En témoigne la forte progression enregistrée par la production laitière en 50 ans (+766%) et celle de viande bovine qui a triplé sur le même pas de temps (+342%)⁵. <i>L'activité d'élevage est entrain d'échapper aux éleveurs liés à la tradition</i>. Autrefois, les familles vivaient sur la base de leurs seules productions agropastorales et parvenaient même à investir. De nos jours selon les bilans simplifiés réalisés en zone sahélienne le taux de couverture moyen est de <i>7 mois 8 jours</i>. Ce qui oblige les familles à recourir à <i>des apports extra agricoles pour vivre</i>.</p>

⁵ Loïc Barbedette dans PPT de présentation

ans (+766%). C'est la plus forte progression enregistrée dans les pays de la sous région. La production du lait a été stimulée à partir de 2000 par l'émergence de nombreuses mini laiteries dans le but d'assurer l'autosuffisance alimentaire et l'employabilité des jeunes. La production du lait est abondante dans certaines régions du Mali mais son acheminement vers les consommateurs reste un défi à relever car ces régions ne disposent pas d'infrastructures adéquates pour la transformation du lait. C'est d'ailleurs ce qui explique l'importation en quantité abondante du lait en poudre dans notre pays.

Au niveau des exploitations familiales d'éleveurs, les performances restent inférieures aux autres pays de la sous région en zone sahélienne. Le taux de couverture moyen des besoins de base par EF au niveau des domaines de l'élevage et de l'agriculture est estimé à 7 mois 8 jours.

⇒ **Commercialisation et transformation des produits animaux**

Les performances des dispositifs de commercialisation et de transformation des produits de l'élevage restent fortement tributaires des systèmes de production dominés largement par les systèmes extensifs à rentabilité aléatoire et non souvent orientés vers le marché. La commercialisation est assurée par des opérateurs peu professionnels soumis à des frais de transaction très élevés du fait d'une part de la vétusté des équipements de commercialisation et de l'enclavement des zones de production et aussi de l'ignorance des textes et Lois régissant cette activité. Les exportations de produits sont dominées par les animaux sur pieds en direction des pays comme la Côte d'Ivoire, le Sénégal et l'Algérie. Les produits animaux sont peu transformés, les seules unités de transformations sont les abattoirs, les tanneries et les unités laitières qui sont pour la plus part peu performantes soit du fait des technologies obsolètes, soit de l'insuffisance des investissements et de l'absence de mise aux normes.

⇒ **Le financement du sous secteur de l'élevage**

Le financement de l'élevage au Mali reste très faible. Les investissements du pays sont surtout orientés vers le secteur de l'agriculture qui bénéficie de 65% contre 14% pour l'élevage et la pêche. Pourtant, l'élevage à lui seul contribue à hauteur de 12% au PIB selon les statistiques de l'Etat. Selon certaines études, cette contribution atteint même 19,2%.

⇒ **L'éducation des populations nomades**

L'éducation des nomades a toujours été une préoccupation pour les autorités du pays et fait encore l'objet de beaucoup de réflexions, mais, jusque-là, rien de concret n'est observable à ce sujet. Du reste, s'il existe des écoles mobiles qui accueillent les enfants issus des communautés de pêcheurs et des éleveurs, il n'en est pas toujours de même pour les statistiques à proprement parlé sur la scolarisation de ces communautés.

Elevage NIGER

ce que nous savons	notre appréciation à la lumière du DOS
<p>Le Niger est l'un des pays les plus vastes d'Afrique avec une superficie de 1 267 000 Km² pour une population estimée en 2012 à 17,2 millions hbts. La population rurale représente 84% avec un taux moyen annuel de croissance de 3,3%, le plus élevé du monde. Le climat est de type aride, distingué par plusieurs zones climatiques à savoir du Nord au Sud : <i>La zone saharienne (68%), la zone sahélo saharienne (12%), sahélo-soudanienne (22%) et soudanienne (1%).</i></p> <p>1. 1. Des systèmes d'élevage au Niger : on y rencontre principalement trois qui sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le système pastoral pur : ce système est fondé sur la mobilité des éleveurs et de leurs troupeaux à travers le nomadisme et la transhumance intra nationale du nord vers le sud et du sud vers le nord selon les saisons et extra nationale en direction des pays côtiers. • Le système agro-pastoral : Ce système associe l'élevage à l'agriculture. Ce sont des éleveurs-agriculteurs qui se sont sédentarisés par faute d'espace disponible pour le pâturage. • Le système de ranching : à travers des ranchs de l'Etat et grands domaines privés acquis par des nouveaux éleveurs représentés par des grands commerçants-entrepreneurs ou fonctionnaires disposant de milliers de têtes au détriment des éleveurs traditionnels. <p>1.1.2. Des effectifs et de la composition du cheptel</p> <p>Le cheptel nigérien élevé selon le mode d'élevage pastoral est estimé au niveau national à plus de 36 Millions de têtes, toutes espèces confondues, pour une valeur totale de plus de 3 000 milliards de FCFA selon le Ministère de l'Elevage (2011). Selon cette même source, les détails sur les effectifs sont les suivants : (i) Bovins : 9 552 611 têtes ; (ii) Ovins : 10 018 860 têtes ; (iii) Caprins : 13 231 430 têtes ; (v) Camelins : 1 654 805 têtes ; (v) Equins : 235 154 têtes ; (vi) Asins : 1 631 585 têtes.</p> <p>1.3. De la contribution socio-économique du secteur de l'élevage</p> <p>Au Niger, l'élevage représente une composante essentielle de l'économie nationale. En effet, ce secteur constitue la 2^{ème} source de revenus après les ressources extractives et représente 62 % des recettes d'exportation des produits du secteur rural et 21% de l'ensemble des produits d'exportation. Aussi, la valeur marchande du capital bétail est estimée à plus de 3 142 milliards de francs FCFA, (INS, 2012). Au-delà de son importance macroéconomique, l'élevage occupe 87% de la population active et constitue aussi un facteur déterminant de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté. Son apport est en moyenne de 15% au revenu des ménages et de 25% à la satisfaction des besoins alimentaires (SDR, 2001). Il contribue à hauteur de 13% au Produit Intérieur Brut et 40% au PIB agricole. Il intervient à hauteur d'au moins 25% au budget des collectivités territoriales.</p> <p>1.4. De l'exportation des produits de l'élevage dans la sous-région</p> <p>Le bétail est la principale source de recettes d'exportation du Niger après l'Uranium. En 2012, le total des exportations toutes espèces confondues était de : 47 476 tonnes pour une valeur de 17, 866 milliards de F.CFA. Les bovins sur pieds sont les plus exportés (44,50%) suivi des équins/asins (17,31%), des caprins (15,63%), camelins (15,23%) et ovins (8,32%). Les statistiques d'exportations ne concernent que les animaux dont la sortie est contrôlée par les services officiels. Les volumes d'exportations en nombre de têtes varient selon les années et la demande des pays voisins.</p> <p>1.5. Du potentiel Pastoral (les ressources Pastorales)</p> <p>La production primaire des pâturages concerne 620.000 km² répartis comme suit: (i) Zones pastorale et subsaharienne: 370.000 km² (ii) Zone intermédiaire: 165.000 km² (iii) Zone agricole: 85.000 km². En outre, les 18.261 points d'eau modernes selon les</p>	<p>La Cellule Nationale de Coordination (CNC) de l'APESS au Niger estime globalement que la situation de l'élevage au Niger est préoccupante : pendant que les éleveurs et le cheptel national augmentent chaque jour ainsi que les demandes en produits d'animaux, les conditions générales pour élever selon la vision de l'APESS deviennent de plus en plus difficiles du simple fait que <i>l'Etat alloue faiblement et reparti inégalement les ressources du Ministère de l'Elevage</i> et de la <i>dégradation continue des systèmes pastoraux</i> (insécurité foncière, raréfaction des aires de pâturages, couloirs de passage, points d'eaux, terres salées, résidus de cultures). Par ailleurs, de nouveaux acteurs, plus outillés par rapport au contexte actuel, sont entrés sur la scène pendant que la solidarité et la cohésion sociale s'effritent, notamment au sein des familles et des communautés avec la promotion de l'individualisme et du capitalisme.</p> <p>La CNC APASS au Niger est, pour le moment, satisfait de la part des éleveurs liés à la tradition dans le marché des produits d'animaux ; toutefois elle estime que l'entrée concurrentielle (importations) grandissante des produits animaux, notamment carnés (poissons, poulets, dindons, etc.), et peut-être demain bovins, constitue à ses yeux une sérieuse menace.</p> <p>La CNC APASS au Niger convaincue que malgré la pluralité et la diversité des organisations de producteurs ruraux, notamment celles des éleveurs, la situation de l'élevage au Niger reste encore moins reluisante (défavorable aux éleveurs). C'est pourquoi, elle encourage et soutient une synergie d'action entre les dites organisations pour influencer les politiques à toutes les échelles.</p>

documents du Plan cadre de relance de l'élevage au Niger dont 20% seulement sont localisés dans les arrondissements de la zone pastorale, ne couvrent que 51,5% des besoins globaux. Les 7381 puits traditionnels identifiés ne contribuent pas beaucoup à relever ce taux de couverture car un grand nombre d'entre eux sont hors d'usage. Et les plans d'eau (de surface), s'ils existent dans la zone pastorale, ont une durée de vie qui ne permet pas de bien utiliser les ressources fourragères dans le temps et dans l'espace.

1.6. De la situation de la transhumance (mouvements des éleveurs et du bétail)

Il a été constaté, une remontée significative des troupeaux transhumants d'une part vers les espaces nationaux réservés à l'élevage, et d'autre part, un départ des éleveurs nomades vers les zones transfrontalières sur de longues distances à la recherche de meilleures conditions d'affouragement notamment au Nigéria, Burkina Faso, Bénin, Tchad, Mali, Togo et Cameroun.

Selon les données de l'INS, le cheptel transhumant représente 16% dont 46% effectue une transhumance transfrontalière et le cheptel nomade occupe un taux de 18% contrairement au cheptel sédentaire, le plus important avec 66% de l'effectif total du pays. Par exemple, au titre de l'année 2014, à l'unique poste transfrontalier de Torodi, 312 candidats à la transhumance ont été enregistrés en partance au Burkina et au Togo.

1.7. De la situation des conflits liés à la gestion des ressources naturelles

Dans certaines localités du Nord de la région de Tillabéry, de Zinder, de Tahoua et surtout la région de Dosso notamment dans les départements de Boboye et Gaya, il a été vécu au cours de ces dernières décennies, des conflits sanglants et mêmes meurtriers entre les opérateurs ruraux. En effet, les mutations profondes intervenues dans l'accès aux ressources naturelles et la poussée démographique sont des facteurs qui justifient ces conflits. Le nombre de conflits qui augmente de façon exponentielle et inquiétante se présente sous trois formes : Conflits agriculteurs-agriculteurs, agriculteurs-éleveurs et éleveurs-éleveurs.

De même, les conflits entre agriculteurs et éleveurs surviennent principalement là où les mécanismes locaux de résolution des conflits ont montré leurs limites en termes de vulgarisation et d'application.

1.8. De la situation de l'accaparement des terres

L'accaparement des terres par de nouveaux acteurs est aujourd'hui une réalité visible à l'œil nu. En effet, au Nord comme au Sud, en termes d'effectifs et de superficies, les espaces pastoraux sont quasi-menacés. Ainsi, « *La quasi-totalité des aires de repos ont été pratiquement transformées en villages, zongos, roughs ou occupés* » : extrait du rapport de mission en 2013 du Directeur de conflit du Ministère de l'Elevage du Niger. Dans « *Avis de bornage du Sahel* » paru dans le Sahel Dimanche, « *la superficie des titres fonciers de plus de 30 ha délivrés entre 2008 et 2014 est 33 828,16 ha* ». Il va falloir aux organisations du Niger de prendre en charge ce problème et l'APESS devrait en être partie-prenante.

1.9. De la situation de l'éducation Nationale (en rapport avec le monde des éleveurs)

De façon générale le niveau d'éducation au Niger est globalement faible pour les adultes. En effet, 71 % des adultes nigériens (dont 82,9 % de femmes) sont analphabètes (ENBC III 2007/2008). Au niveau des jeunes, le taux brut de scolarisation (TBS) est de 76,1% dont 67,3% pour les filles et 84,9% pour les garçons au primaire. Au niveau du premier cycle du secondaire, le taux moyen est de 19,8% dont 23,4% pour les garçons et 16,1% pour les filles (MEN et MESS/RS, 2010). Au-delà de ces taux bruts et généraux, il n'existe pas de données spécifiques permettant de mesurer la situation dans le monde des éleveurs ; cependant on peut sans risque de se tromper affirmer qu'elle ne serait pas reluisante. Les éleveurs, notamment leurs organisations dont l'APESS, doivent ausculter le domaine pour développer des initiatives salvatrices.

Pour la CNC APESS au Niger, l'évolution favorable et conforme avec notre DOS de la situation de l'élevage au Niger dépendra : i) de notre mobilisation et de notre organisation avec comme guide notre DOS maîtrisé par nous, c'est-à-dire avec la maîtrise de ce que nous refusons et de ce que nous voulons et défendons ; ii) des actions concrètes et pertinentes que nous poserons continuellement pour la transformation positive de la pratique de l'élevage ; (nous comptons par exemple mettre en place et promouvoir des plateformes d'innovation à même d'aider nos secteurs de productions : bétail-viande et lait), iii) des variabilités climatiques (même-là, malgré la volatilité des choses, le repérage et l'adoption d'innovations adaptées pourraient nous permettre de juguler les conséquences) et iv) du degré de notre influence (en intégrant les organisations sœurs tout en veillant à préserver notre vision) sur les politiques nous concernant et/ou nous touchant.

Elevage SENEGAL

ce que nous savons	notre appréciation à la lumière du DOS
<p>L'élevage représente environ 35% de la valeur ajoutée du secteur agricole et 7,5 % du PIB national. Par ailleurs, ce sous-secteur serait en croissance plus rapide que le secteur agricole : 6% par an au cours des dernières années contre moins de 2,7%. L'élevage touche la grande majorité des familles rurales et se retrouve réparti aujourd'hui sur l'ensemble du territoire, notamment à cause de la généralisation de la culture attelée et des pratiques d'épargne sur pied. Les grands troupeaux et le bétail destiné à la vente se concentrent en partie dans le Nord Est du pays (Ferlo). A contre-courant de politiques qui encouragent depuis longtemps la sédentarisation, le pastoralisme se maintient comme un mode de production déterminant dans l'offre de viande. Comme dans les autres pays du Sahel, et peut être davantage, il fait face à un nombre croissant d'obstacles, parmi lesquels l'extension des surfaces agricoles, la croissance démographique, les aléas climatiques. Ces obstacles contribuent à la complexification des mouvements des pasteurs, qui connaissent un déplacement progressif vers le sud et empruntent des parcours de plus en plus changeants. Le manque d'infrastructures d'abattage et de conservation compromet l'émergence d'une véritable filière de transformation et perpétue un système centré sur le commerce de bétail sur pied, très ramifié, comprenant de multiples marchés intermédiaires avant les marchés de consommation.</p> <p>Selon les estimations du Ministère de l'Elevage en 2013, le cheptel se chiffre à 5,7 millions d'ovins, 4,9 millions de caprins et à 3,4 millions de bovins, 24,6 millions de volaille familiale et 24,14 millions de volaille industrielle.</p> <p>L'élevage sénégalais présente les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une demande de viande rouge qui augmente plus vite que l'offre : De 1996 à 2009 il y a une augmentation pratiquement régulière, avec une évolution vertigineuse observée à partir de l'année 2003 et une hausse remarquable à partir de l'année 2006, au cours de laquelle la barre des 200.000 têtes a été franchie (USAID, 2013). Aussi, le manque d'abattoirs et d'infrastructures de conservation fragilisent la filière. Cette augmentation est surtout remarquable au moment des fêtes religieuses notamment (Tabaski par exemple), l'offre locale n'est pas en mesure de couvrir la demande qui se tourne alors principalement vers le bétail en provenance du Mali et de Mauritanie. • Une filière lait qui peine à émerger : Les deux tiers de la consommation de lait sont couverts par les importations de lait en poudre, en provenance d'Europe et en particulier de la France (80%). Elles ont plus que doublé entre 2000 et 2007. Ces importations cassent littéralement les prix locaux : un litre de lait local coûtait 4 à 6 fois plus cher qu'un litre de lait reconstitué à base de poudre importée en 2009. Mais ce poids des importations est aussi symptomatique des problèmes structurels de l'offre locale. Deux handicaps majeurs freinent le développement de la filière lait local au Sénégal. En premier lieu le problème de la collecte et la faible maîtrise de la chaîne du froid et des techniques de conservation d'un produit fortement périssable. En second lieu, le défi de l'alimentation du bétail en saison sèche : le manque de fourrage et le coût des compléments alimentaires impactent directement la production laitière qui ralentit voire s'arrête après la saison humide. Le problème de la régularité des approvisionnements, couplé à d'autres difficultés (comme la négociation des prix avec les éleveurs) a eu raison de plusieurs projets importants de collecte et transformation comme celui de Nestlé dans la zone de Dahra ("capitale de l'élevage") dans les années 1990. Malgré cela des signes prometteurs font jour : on voit se multiplier les ateliers artisanaux de transformation de lait, et des filières périurbaines se développent dans des zones inattendues (ex. de Kolda). Ces signaux attestent du dynamisme des bassins laitiers. Selon le CIRAD entre 1997 et 2007, le nombre de mini-laiteries est passé de 5 à 50. Entre 1999 et 2013 (soit en 15 ans) la production de lait local (toutes espèces confondues) est passée de 115 millions de tonnes à 217 millions de tonnes (source : CEP, DIREL/MEPA) • Une filière volaille en plein boom Confronté dans les années 1990 à une vague d'importations de volaille funeste pour la filière locale en provenance des Pays bas et du Brésil, le Sénégal a connu un retournement de situation spectaculaire en quelques années. Après avoir institué l'interdiction d'importation de la viande de volailles en 2005 pour des raisons sanitaires liées à la grippe aviaire, la filière avicole a connu un 	<p>(NB : mélange appréciation de l'élevage et appréciation des politiques – j'extrait ce qui est en rapport avec l'élevage)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les points forts <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le pastoralisme et l'agropastoralisme restent les systèmes dominants dans l'élevage sénégalais ✓ La mobilité de troupeaux se pratique sur l'ensemble du territoire national ✓ Tendence marquée vers l'intégration (Agriculture-Elevage) ✓ Existence d'espaces consacrés exclusivement à l'élevage (Ranch de Dolly, Forêt de Nétéboulou, zone sylvo pastorale) ✓ Economie de l'élevage tournée de plus en plus vers le marché ✓ Evolution régulière du cheptel (toute espèces confondu entre 1998 et 2014) ✓ Un cheptel ruminant important en chiffre et en valeur (490 milliards) ✓ L'élevage génère d'importants revenus pour les ménages (7 milliards) ✓ Il contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle et assure les moyens d'existence de 30% des ménages en milieu rural ✓ Contribution significative au PIB agricole de 35% ✓ Un secteur laitier en émergence (1.7 milliards) par an ✓ Des efforts importants dans le domaine de la santé animale. ○ Points faibles <ul style="list-style-type: none"> - Non-respect des textes régissant les parcours de bétail et les aires de pâturage - Manque de données chiffrées sur l'éducation des enfants des pasteurs - Insuffisance des moyens alloués en direction de l'alimentation des animaux (surtout en période de soudure) - Manque de données sur la valeur ajoutée de l'élevage au secteur agricole (traction animale, fumure)

important développement et de nombreux investissements publics et privés. La production locale a bien plus que doublé depuis, malgré de nombreuses entorses à l'interdiction (contrebande) et si bien qu'aujourd'hui, l'offre locale couvre la demande, à la fois en viande en et œufs. Cette offre serait pour moitié le fait de l'aviculture familiale et pour l'autre moitié de l'aviculture moderne.
Sources : MEPA, RDP, FAO

organique....)

- Faible capacité de résilience des éleveurs face aux chocs (pluies hors saison, sécheresse....)

Élevage au Sénégal : quelques chiffres clés (2013)

Part de la population active qui pratique l'élevage	23%
Part de l'agriculture dans le PIB (2009)	15,1%
Part de l'élevage dans le PIB	7,5%
Part de l'élevage dans le PIB agricole	35%
Taux de croissance de l'élevage au cours des dernières années	6%
Part des produits agricoles dans les exportations	20%
Part de la viande importée dans la consommation	10%

Sources : MEPA, RDP, FAO

Moments importants dans l'histoire du secteur élevage au Sénégal depuis l'indépendance

- **Années 1970 : Grands projets dans le Ferlo : PDESO et Sodesp**(projet de commercialisation du bétail suivant une stratification des productions animales par zones : naissance en zone pastorale, réélevage en zone agro-pastorale et embouche en péri urbains.
 - **Années 1980 : Plans d'ajustement structurel. Réduction des ambitions. Politique des forages.**
 - **Fin des années 1980 : création de réserves sylvo-pastorales** (mais parallèlement : déclassement de superficies parfois importantes (Déaly, Boulal, Mbeggé, etc.) au profit des exploitants agricoles).
 - **Années 90 : Unités pastorales (UP), mises en place par le Papel** (Projet d'appui à l'élevage) (UP = ensemble des campements se trouvant à 20 km de rayon d'un forage). Ranchs et fermes modernes. Projets de laiterie industriels (échecs) Nestlé.
 - **2004 : LOASP : Reconnaissance du pastoralisme comme une forme de mise en valeur du foncier ; création du MEL (Ministère de l'élevage), questions foncières en suspens**
 - **2004 à 2008 : NISDEL (Nouvelle Initiative Sectorielle pour le Développement de l'Élevage) : promotion de fermes privées, mise en place des Centre d'impulsion et de modernisation de l'Élevage (CIMEL), création du fonds d'appui à la stabulation (FONSTAB) (2007)**
- 2008 : Crise alimentaire, restructuration du MEL, intégration du CDMST : gestion axée sur le résultat (GAR)
 - 2009 : Grande Offensive Agricole pour la Nourriture et l'Abondance (GOANA)
 - **2011 : PNDE (Plan national de développement de l'élevage) (relecture en 2013) : « faire de l'élevage un secteur performant porté vers la satisfaction de la demande nationale en produits et capable de s'ouvrir aux marchés extérieurs grâce à sa compétitivité »**
 - **2013 : PSE (Plan Sénégal Emergent)** en cours de négociation de financement : le 1^{er} des 3 piliers (axe transformation structurelle de l'économie et croissance) vise l'agriculture (au sens large y compris

Elevage GAMBIE

ce que nous savons	notre appréciation à la lumière du DOS								
<p>Un récent recensement agricole a révélé que 74 % des agriculteurs font de la volaille, environ 40 % ont déclaré avoir des bovins, contre 38 %t pour les ovins et 58 % pour les chèvres. Le plus grand nombre de bovins se trouve dans la région de Basse. Les principales espèces d'animaux d'élevage en Gambie comprennent les bovins, les moutons, les chèvres, chevaux, ânes, poules et des cochons.</p> <p>L'aviculture et l'élevage des petits ruminants ont un taux productivité faible et une mortalité élevée associée à des épidémies annuelles de la maladie de Newcastle et PPR (peste des petits ruminants). La plupart des races de bovins sont soit zébus ou ndamas (race résistante aux glossines)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectifs du Cheptel <table border="1" data-bbox="128 557 512 670"> <tr> <td>Bovins</td> <td>420 000</td> </tr> <tr> <td>Ovins et caprins :</td> <td>574 000</td> </tr> <tr> <td>Cochons :</td> <td>17.000</td> </tr> <tr> <td>Volaille :</td> <td>720 000</td> </tr> </table> <p>Source: FAO 2014</p> <p>Le système de production de l'élevage en Gambie contribue pour environ 25% du PIB annuel de l'agriculture et 5% du PIB national total. De 1980, la contribution économique du secteur de l'élevage au PIB de la Gambie a progressivement augmenté, passant de 4% à 5,5% de la valeur monétaire réalisé par le secteur passant de D18.1 millions en 1982 à D28.3 millions en 1996.</p> <p>Les femmes jouent un rôle majeur dans la production de petits ruminants, représentant 52% des propriétaires de moutons, 67% des propriétaires de chèvres et 43% des propriétaires des deux (moutons et chèvres).</p> <p>La méthode d'élevage utilisée est essentiellement traditionnelle et l'essentiel de la production est destinée au marché domestique.</p> <p>La gestion de l'élevage est essentiellement une vaste forme d'élevage de pâturage. À cet égard, les animaux sont libres sur les terres agricoles récoltées pendant la saison sèche ; ils sont attachés le soir ou pendant la saison de récolte.</p> <p>Au cours des années l'élevage est devenu de plus en plus sédentaire même si le pastoralisme est encore est pratiquée sur une base limitée dans certaines régions pastorales, en particulier dans le CRD (Central River Division).</p> <p>Dans les années de sécheresse les bovins se déplacent entre les plaines et la savane boisée à la recherche de l'eau, des pâturages plus verts.</p> <p>Pendant les pluies, les animaux, avec l'abondance des pâturages restent sur place (pas de mouvements de grande amplitude).</p>	Bovins	420 000	Ovins et caprins :	574 000	Cochons :	17.000	Volaille :	720 000	<p>(??)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contraintes de Production et de commercialisation : <p>Le Petit élevage de ruminants en Gambie est décrit comme essentiellement traditionnel et extensif caractérisé par un minimum d'intrants, mettant davantage l'accent sur le nombre de têtes au détriment de la productivité individuelle. Divers facteurs sont identifiés comme des contraintes à l'augmentation de la production de bétail ; ils sont d'ordre biologique, économique et culturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes biologiques à l'augmentation de la production comprennent la prévalence élevée des maladies, la mortalité et la morbidité, l'inefficacité de la conversion alimentaire et des aliments de qualité insuffisante. - Le sous-secteur de l'élevage n'est pas pleinement sensibilisé sur les opportunités dans le secteur secondaire, ni ne possèdent les intrants essentiels, notamment les investissements, les technologies et la gestion de produire (à faible coût) des produits compétitifs pour une valeur élevée et les marchés alimentaires dans le pays et les exportations. Elle est limitée par de nombreux facteurs, y compris ce qui suit: <ul style="list-style-type: none"> • un coût interne relativement élevé de la production de produits de volaille en particulier; • pénurie de nourriture et d'eau potable en particulier pendant la longue saison sèche; • pratiques d'entrée et de sortie d'élevage inadéquates et traditionnellement faible en particulier dans les petits ruminants et les bovins; • l'accès insuffisant au crédit; • des stratégies et des systèmes de commercialisation insuffisants : manque d' infrastructures pour le développement des produits, la mauvaise organisation des marchés, la distorsion des prix par les courtiers et les intermédiaires bétail • fréquentes flambées de maladies; l'insuffisance des infrastructures t et les installations de traitement; • l'état actuel de l'infrastructure existante pour le développement de l'élevage varie de la sous-utilisation et la mauvaise gestion avec une complète absence de structures modernes dans les domaines clés de la chaîne de valeurs: production, transformation et commercialisation des produits de l'élevage.
Bovins	420 000								
Ovins et caprins :	574 000								
Cochons :	17.000								
Volaille :	720 000								

Elevage GUINEE BISSAU

ce que nous savons	notre appréciation à la lumière du DOS
<p>Ressources pastorales et systèmes d'élevage</p> <p>La guinée Bissau est un pays à deux grandes régions naturelles correspondant à différents types d'élevage à savoir: La région côtière, La région intérieure et Les deux séparées par une zone dite de transition à caractère subhumide et humide ; A côté du cheptel proprement dit, on a aussi des pâturages abondants, avec une bonne disponibilité de ressources fourragères et d'eau pour l'abreuvement du bétail, tout au moins pendant une bonne période de l'année. L'insécurité foncière pastorale liée au manque de textes d'application de la loi foncière au niveau local, ainsi qu'à l'inexistence de cadres de concertation et de prévention des conflits regroupant les différentes catégories d'acteurs au niveau local; l'absence de responsabilisation des éleveurs dans la gestion des pâturages, manque d'aménagements pastoraux e forages</p> <p>L'économie rurale en Guinée Bissau</p> <p>En Guinée Bissau près de 60% de la population vit en zone rurale et 36.0% en zone urbaine. Avec un PIB estimé en 2007 à 257 USD/habitant et un indice de développement humain (IDH) de 0,383 en 2007-2008, le pays se place au 175^{ème}; rang sur un total de 177 pays classés ; La pauvreté est très importante, surtout en zone rurale où se concentrent 84,5% des pauvres avec un faible pouvoir d'achat.</p> <p>Sous-secteur élevage</p> <p>En Guinée-Bissau, l'élevage est d'une grande importance économique et sociale et joue un rôle important dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté. L'élevage occupe sous des formes diverses 72% de la population rurale, avec de multiples fonctions (économiques, sociales, de capital de réserve et d'épargne, de force de travail et d'amélioration de la fertilité des sols).</p> <p>Les chiffres clés de l'élevage en Guinée Bissau 2009</p> <p>Il contribue pour 17% au PIB national et pour 32% dans le PIB agricole ; Il compte 2.388.047 de têtes toutes espèces confondues (hors volaille) ; L'élevage occupe sous des formes diverses 72% de la population rurale, Toujours sur la base du dernier recensement du cheptel, il ressort que le capital cheptel s'établit en valeur à 194 milliards FCFA, ce qui est très important.</p> <p>Répartition par espèce des effectifs du cheptel national de 2009.</p> <p>Les bovins sont essentiellement concentrés à Gabú (49%), Bafatá (22%) et Oio (17%). Ces trois régions concentrent 88% de l'effectif bovin national. Les petits ruminants (ovins et caprins) suivent à peu près la même distribution que les bovins. Dans l'ordre, on les retrouve à Gabú (36,5%), Oio (24,7%) et Bafatá (18,4%). Ces trois régions regroupent 79,6% de l'effectif national de petits ruminants.</p> <p>La production laitière en Guinée Bissau</p> <p>La production laitière est essentiellement assurée par les races bovines. Dans des conditions optimales d'exploitation, les races locales produisent 1 à 1,5 litre de lait par jour, ce qui est faible; La production laitière est également irrégulière et fortement marquée par une variation saisonnière. En 1990 par le centre de recherche de Bissorá (INPA) sur la base de croisements des races locales avec des zébus brésiliens (Gir et Nelore), avec de bons résultats (production de 4 à 5 litres de lait par jour. La production de lait très insuffisante pour couvrir la demande; Pour l'année 2007, la FAO a estimé la production de lait à 19 026 tonnes, soit l'équivalent d'environ 18. 260 .000 litres de lait frais. Cette production ne permet qu'une consommation per capita de 10,8 litres par habitant alors que la norme recommandée par la FAO (62 litres par personne et par an). Manque de fourrage de qualité en toutes saisons et la faible disponibilité d'aliments; manque de matériel de collecte, de transformation et de conservation du lait; accès au crédit difficile.</p> <p>Les contraintes à la production animale</p> <p>La disponibilité locale limitée pour les aliments usinés, liée au manque d'unités locales de production d'aliments</p>	<p>La situation de l'élevage : La guinée Bissau dispose d'importantes ressources agropastorales, sur toute l'étendue du territoire les activités d'élevage sont pratiquées à des degrés d'importance différents selon que l'on se trouve dans la zone côtière où l'élevage et l'agriculture sont fortement intégrés, dans la zone de transition ou encore dans la région intérieure qui concentre l'essentiel des activités pastorales et des effectifs de cheptel. AXE : 1</p> <p>La mobilité n'est pas une pratique commune dans le pays, les transhumances durent rarement plus de deux mois là où elle pratiquée, souvent pour s'éloigner des zones de culture pendant la saison des pluies. Le pays dispose d'un bon capital ressources fourragères pour ne pas manqué de source d'alimentation pour les animaux en toute saison. Cependant l'espace pour les activités agropastorale se réduit d'année en année à cause de l'installation outrancière de la culture d'anacarde. Les espaces consacrés exclusivement à l'élevage sont rares, là ils existent ils émanent le plus souvent d'initiatives locales de certaines communautés d'éleveur elle-même. AXE : 1</p> <p>Deux régions se démarquent par rapport au reste du pays pour être connu comme régions d'élevage par excellence (Bafata et Gabu) où se concentre plus de 88% du cheptel. Les activités pastorales sont encore très liées au mode de vie et à l'identité de la communauté peulh qui monopolise l'essentiel de l'activité à coté des autres communautés qui font également de plus en plus l'élevage en combinaisons d'autres activités. AXE : 1</p> <p>Malgré la place qu'occupe l'élevage dans l'économie du pays: 17% au PIB national et pour 32% dans le PIB agricole, occupe sous des formes diverses 72% de la population rurale, 194 milliards FCFA, en valeur monétaire ; il demeure le parent pauvre des investissements, les éleveurs ne comptent souvent que sur eux-mêmes pour financer leurs activités où pour faire face aux difficultés. C'est une des raisons qui expliquent le manque d'eau dans les zones de pâturage et de médicaments pour faire face aux maladies du cheptel. AXE : 1</p> <p>Les éleveurs ne sont pas valablement représentés dans les instances de prise de décision, car ils n'ont pas une organisation forte capable de défendre leurs intérêts au niveau national malgré un début de prise de conscience et d'organisation enclenché par les autorités locales de certaines régions en vue de faire face au conflits entre les éleveurs et autre usagers des ressources. AXE : 3</p> <p>La production laitière est très faible et ne permet pas encore de nourrir effectivement les exploitations familiales et sa vente ne permet pas encore de dégager des marges suffisante pour faire face aux autres dépenses des familles. L'élevage dans le pays connaît un début d'innovation venu des éleveurs eux-mêmes, ils stabilisent de plus en plus les animaux en les alimentant des par différentes sources (résidus de récoltes, concentrés.....). Les femmes sont les principales intéressées dans la gestion des produits laitiers dans les familles et bénéficient des revenus monétaires supplémentaires pour les familles AXE : 1 et 2</p> <p>Au vue de la situation nationale l'élevage pastoral a encore des beaux jours devant lui car malgré la faiblesse de l'intérêt que les autorités lui portent, il demeure la principale source des protéines pour la population. La consommation des produits d'élevage est</p>

concentrés, ce qui ne favorise pas les actions d'intensification; Le faible potentiel génétique des races animales, notamment pour la production laitière; La dépendance de l'extérieur par rapport aux intrants (vaccins et médicaments vétérinaires, aliments concentrés) La faible organisation des professionnels des différentes filières ,les difficultés d'accès au crédit par l'inexistence de banque agricole ; Le manque de matériel de collecte, de transformation et de conservation du lait; Le manque d'unités de transformation et de conservation des cuirs et peaux (tanneries).

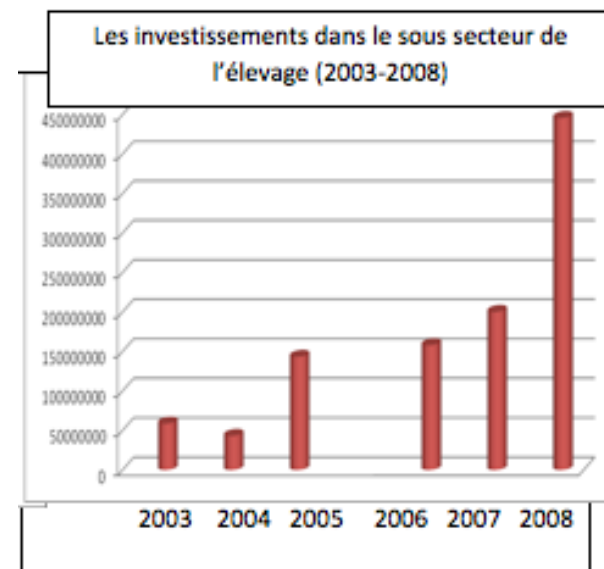
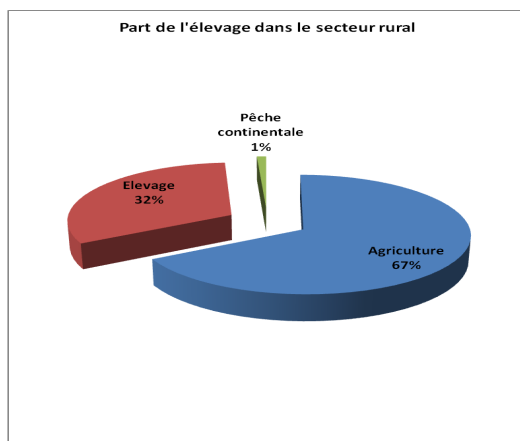
La santé animale

Sur le plan sanitaire, la situation est relativement favorable, avec la maîtrise des grandes épizooties comme la peste bovine dont Guinée-Bissau, a été officiellement reconnue indemne par l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMS) en 2006. Autres maladies présentes dan le pays : Pour les bovins du charbon bactérien et du charbon symptomatique (qui sont des zoonoses provoquant souvent des mortalités chez les humains) et de la pasteurellose, pour les petits ruminants , de la peste des petits ruminants et de la pasteurellose, la maladie de Newcastle, pour les porcins, de la peste porcine africaine, La tuberculose et la brucellose, autres zoonoses, sont d'une incidence plus limitée, A coté de ces maladies infectieuses, parasitaires, helminthoses, (trypanosomoses, anaplasmose, babésiose notamment) qui frappent toutes les espèces. L'incidence des maladies enzootiques; Le manque de couverture totale du territoire pour la surveillance épidémiologique et l'inexistence d'un dispositif de surveillance active; La dépendance du Laboratoire National Vétérinaire sur des financements régionaux de Gabú, Bafatá et Bissorã, ce qui limite globalement la capacité de diagnostic des maladies animales au niveau du pays

fortement encrée dans les habitudes, les fermes dites moderne sont très peu développés et ne sont en mesure de concurrencer la production animale issue des régions de l'intérieur. **AXE : 1**

Dans le milieu des éleveurs de la Guinée Bissau la majeure partie des enfants vont à l'école coranique, qui crée une certaine ouverture pour eux vers les pays voisins (Sénégal, Guinée Conakry, Gambie) dans leurs communautés respectives, mais avec toute fois des grandes difficultés d'insertion professionnelle après ces études. **AXE : 4**

Les politiques du pays en matière d'élevage : La politique nationale d'élevage en Guinée Bissau s'est fixé comme cap de garantir la sécurité alimentaire en assurant la gestion rationnelle et la préservation des ressources agro-sylvo- pastorales, un objectif qui s'inscrit en droit ligne avec les aspirations des éleveurs de l'APESS exprimés le DOS. Le pays n'a toute fois pas un ministère exclusivement dédié à l'élevage, reléguant ainsi le secteur comme plus souvent au second dans le mis en œuvre de cette politique, à cela j'ajoute une grande instabilité des institutions et par ricochet des grandes décisions politiques concernant le secteur de l'élevage. La faible représentation des éleveurs dans les services de développement rurales (qui sont les chevilles ouvrière pour mis en œuvre des politiques) fait que les textes et décisions sont enterrés avant même d'être connu des principaux concernés. **AXE : 3**



Source : Direction Générale du Plano (Mai 2010)

Elevage TCHAD

ce que nous savons	notre appréciation à la lumière du DOS
<p>Le Tchad est un pays à vocation agricole et pastorale. Environ 80% de la population tire son revenu de ces deux activités. Le secteur de l'élevage à lui seul représente environ 40% de la valeur total de production, soit 18% du PIB et 26% des exportations. Comme dans beaucoup des pays d'Afrique subsaharienne, la pratique de l'élevage au Tchad est basée sur la mobilité et la flexibilité, ce qui permet aux éleveurs d'adapter leur activité aux variabilités saisonnière de la biomasse. Le Tchad dispose d'une diversité de contextes naturels qui se prête bien à l'élevage de différentes espèces animales (Camelin, bovin, ovins, caprins).</p> <p>Trois grandes zones agro-écologiques:</p> <p>Le Tchad est un pays désertique composé de trois zones :</p> <ul style="list-style-type: none"> • zone saharienne caractérisée par une pluviométrie inférieure à 20 mm/an où l'élevage est restreint aux dromadaires. • zone sahélienne, avec une pluviométrie annuelle de 400 à 600 mm ; Le cheptel présent dans cette zone constitue 75% du cheptel bovin national. Il est soumis au rythme saisonnier de la transhumance. • zone soudanienne avec une pluviométrie de l'ordre de 600 à 1000 mm, faisant d'elle, une zone traditionnellement vouée à l'agriculture. Dans cette zone, on pratique aussi l'élevage des bovins, des caprins, des porcs. Elle constitue en saison sèche la zone d'accueil des éleveurs transhumants. <p>Des grands groupes sociaux partageant différents espaces pastoraux</p> <p>Au Tchad, l'élevage est pratiqué par une multitude de groupes d'ethnies différentes, parmi les quelles les plus importants sont :</p> <p>Les Goranes occupant une vaste région du Sahara central allant de l'Est du Niger, du Sud de la Libye et du Nord Ouest du Tchad.</p> <p>Les Arabes s'étend sur toute la partie centrale du Tchad, des régions périphériques du Lac Tchad jusqu'au Salamat vers le Sud Est</p> <p>Les Peuls forment une société pastorale complexe également, y compris au Tchad, avec les Foulbés présents dans les régions autour du Lac Tchad, dans le Chari Baguirmi, à la périphérie du Lac Fitri et dans le Mayo Kebbi, et les <i>Woddabé</i> ou les <i>Oudah</i>, principalement attachés au Chari Baguirmi et au Lac Tchad.</p> <p>Enfin, sur les polders du Lac Tchad, on trouve des éleveurs <i>buduma et kuri</i>, qui sont des agro-pasteurs-pêcheurs.</p> <p>Importance économique de l'élevage</p> <p>Le secteur de l'élevage constitue la deuxième source de revenu au tchad, après celle de la culture du coton. Le cheptel est estimé à près de 20 millions de têtes de ruminants</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bovins: 8 000 000 têtes • Ovins- caprins: 9 000 000 têtes • Camelins: 3 000 000 têtes <p>80 % du cheptel appartient aux systèmes pastoraux. Au regard de son organisation relativement</p>	<p>En analysant la situation de l'élevage, les responsables de la CNC se sont accordés pour constater qu'actuellement le secteur de l'élevage au Tchad est bien respecté par les autorités et que les activités de la majorité des éleveurs sont bien prises en compte. Leur contribution à la richesse nationale pourrait être beaucoup plus importante si certains blocages étaient levés. L'analyse de la situation de l'élevage montre que les éleveurs au Tchad, dont la production a constamment augmenté, ont contribué à la redynamisation de l'économie nationale et, comme tous les acteurs économiques tchadiens, en ont en partie profité. Ils ont notamment un meilleur accès au marché et leur revenu ont augmenté ; ils peuvent consommer plus que par le passé et leur mode de vie s'est amélioré. Ils bénéficient aujourd'hui des certains services sociaux de base, de l'amélioration des infrastructures et leur cheptel profite de celle de services de santé animales tandis que eux ont un meilleur accès aux services de santé avec la création d'une Direction de Santé des nomades au Ministère de la Santé et d'une Direction de l'Education des nomades. Cependant, leur activité n'est pas payée à sa juste valeur, dans la répartition nationale ils ont une faible part du budget consacré au secteur de l'élevage (1% du budget de l'Etat), ils sont Confronté à l'appauvrissement des parcours et leur occupation par des agriculteurs, aux aléas pluviométriques, à l'évolution démographique de la population à 80% rurale et pratiquant l'agriculture itinérante et ont enfin les difficultés d'accès à l'information technique et économique. Ainsi les éleveurs qui, apportent beaucoup à l'économie nationale, constatent qu'ils bénéficient peu (et certain pas du tout) de sa dynamisation. A la lumière du constat de faiblesse d'investissement public, la CNC Tchad a examiné la situation de l'élevage actuelles en relation avec le DOS qui fixent les grande orientations que choisissent les éleveurs et donnent leur vision de ce qu'ils veulent pour l'avenir. On voit ici que les grandes orientations concernant l'élevage au Tchad constituent l'un de volet de l'axe 1 du DOS qui est transformation de l'élevage.</p>

informelle comparée à celle des autres filières, le rôle économique de l'élevage est largement sous-estimé. Ce cheptel constitue un capital essentiel à la gestion durable des troupeaux par les éleveurs. D'une part, la composition du troupeau permet la reproduction économique des familles des éleveurs au quotidien (production de lait, renouvellement des vaches stériles ou enfin de carrière), mais aussi dans le long terme (reconstitution des troupeaux suite aux sécheresses, installation de jeunes).

Place de l'élevage dans l'économie et la société

L'élevage occupe une place importante dans l'économie nationale concentré essentiellement dans la zone sahélo soudanienne, la réduction de la pauvreté ne saurait donc être envisagée sans la prise en compte des chiffres de ce secteur.

- 37% du PIB agricole
- 14 à 20 % du PIB national (INSEED, 2004 et 2010).
- Sa part dans les exportations du pays varie de 30% (INSEED, 2010) à 50% selon des estimations plus récentes.
- Lait: la moyenne nationale est de 1.9L/j
- viande: environ 500 000 BV abattu/an

Les principales préoccupations des éleveurs du Tchad s'articulent autour de la recherche de meilleures conditions de vie pour leur bétail. Les pâturages naturels constituent la principale source d'alimentation du cheptel. Ils représentent, avec les terrains de parcours, 84 millions d'hectares, soit 65% de la superficie totale du pays. L'évaluation précise des surfaces exploitables par le bétail est difficile mais suivant les zones climatiques, on distingue quatre types de pâturages (sahariens, sahéliens, soudaniens et de décrues). Il est aussi important de souligner que le réseau hydrographique du Tchad est très important et joue un rôle moteur dans le développement du pays. Les sources exploitables par l'homme comme pour le bétail sont les eaux de surface et des eaux souterrains.

L'élevage est une activité socio économique de grande importance au Tchad. A cet égard il doit s'appuyer sur un corps de règles juridiques, solide et adapté au contexte socio-économiques du pays afin d'assurer sa promotion et sa sécurisation pour un développement durable. Vue l'apport considérable de l'élevage dans l'économie du pays, une attention particulière doit être accordée à l'élaboration, l'adoption et l'application d'une législation cohérente et adéquate pour un meilleur rendement.

Elevage CAMEROUN

ce que nous savons	notre appréciation à la lumière du DOS
<p>Le Cameroun est un pays d'élevage et occupe de ce fait une position de choix dans la sous région de l'Afrique centrale. Cette activité est pratiquée sur la quasi-totalité du territoire nationale et procure des revenus à près de 30% de la population rurale. Le pays dispose en effet, d'immenses ressources foncières encore largement sous-exploitées et le potentiel de surface pâturable avait été estimé en 1995 à 19 millions d'hectares. L'élevage est développé à ce jour sur cinq grandes zones agro écologiques.</p> <p>Les cinq zones agro écologique : Sur le plan agro-écologique, les spécialistes s'accordent à subdiviser le pays en 5 zones :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La zone agro-écologique I ou zone soudano-sahélienne, qui couvre les régions du Nord et de l'Extrême -Nord ; la pluviométrie y va de 500mm dans sa partie nord, c'est -à-dire dans la région du lac Tchad à 1.200mm plus au sud, au niveau de Rey Bouba ; - La zone agro-écologique II ou zone des hautes savanes guinéennes couvre le plateau de l'Adamaoua et une partie de la région de l'Est ; allant de 1.200mm, la pluviométrie atteint 1600mm à sa partie sud ; - La zone agro-écologique III ou zone des hauts plateaux de l'ouest correspond, à peu près aux actuelles régions administratives du Ouest et du Nord-Ouest ; la pluviométrie varie de 2.000 à 3.000 mm ; - La zone agro-écologique IV ou zone forestière humide à régime pluviométrique monomodal. Elle comprend à la région du Sud-ouest, celle du Littoral, une partie du Centre et une partie du Sud. La pluviométrie y est très élevée, avec un minimum de 3.000mm à la lisière septentrionale de la zone ; - La zone agro-écologique V ou zone forestière à régime pluviométrique bimodal. Elle couvre une grande partie de la région du Centre, une moitié de la région du Sud et la partie forestière de la région de l'Est. La pluviométrie y varie de 1.600mm à 3.000mm. <p>La hauteur et le régime pluviométrique, la végétation et l'altitude, voilà des caractéristiques climatiques qui expliquent largement la répartition régionale des cheptels au Cameroun, soit par la disponibilité en pâturages, soit par le contexte pathogène que tel ou tel climat favorise ou non, soit encore par l'influence au niveau de la physiologie de l'animal.</p> <p>EVOLUTION DE L'ELEVAGE DE LA PERIODE COLONIALE A NOS JOURS Pendant la période coloniale, la protection sanitaire du bétail était au centre des préoccupations des services en charge de l'élevage. Elle a connu durant cette période des fortunes diverses. En effet, aux longues périodes de quasi silence pathologique, ont souvent succédé des périodes de grandes épizooties telles que la peste bovine, la péri pneumonie bovine, le charbon symptomatique, la peste des petits ruminants, la fièvre aphteuse, les pestes aviaires, etc.</p> <p>De l'indépendance jusqu'en 1974, la politique de développement du secteur de l'élevage mise en œuvre par le Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) est restée beaucoup plus portée vers la protection sanitaire du cheptel en particulier le cheptel bovin, contre les grandes épizooties meurtrières qu'étaient la peste et la péri pneumonie bovines ainsi que la trypanosomiase bovine. Aujourd'hui les épizooties se maintiennent à un niveau relativement acceptable et le problème de santé animale n'apparaît plus prioritaire pour les éleveurs, sauf dans le cas de la présence de la tsé-tsé encore importante pour certaines zones.</p> <p>SITUATION ECONOMIQUE DE L'ELEVAGE En 2005, le PIB du secteur de l'élevage était estimé à 132,8 milliards de F CFA/an soit 10,36 % du PIB du secteur primaire. Ce secteur procure des revenus à près de 30% de la population rurale. Sur le plan socio-économique, l'élevage joue un rôle d'épargne et contribue fortement à l'amélioration de la production agricole, notamment dans les zones à forte densité démographique où le maintien de la fertilité des sols, la réalisation de certains travaux agricoles et le transport rural sont assurés par le bétail (bovins, asins, équins). L'exploitation du potentiel animal du pays génère en aval des industries (la transformation des viandes, l'industrie laitière, les provenderies, les tanneries...etc.) dont les activités procurent des emplois tout en générant de la valeur ajoutée. Le développement de ces industries jouit d'un grand potentiel eu égard aux marchés national et sous/régional, et aux grandes capacités de la base productive.</p> <p>Les principaux types d'élevage au Cameroun</p>	<p>L'analyse de la situation de l'élevage au Cameroun a montré que malgré le niveau appréciable de la production animale, le Cameroun regorge encore des potentialités qui restent inexploitées à cause des contraintes sanitaires, alimentaires, managériales, organisationnelles et financières. Cependant, au regard de ce potentiel, il apparaît que les budgets d'investissement public consacrés jusqu'à ce jour au secteur de l'élevage, des pêches et des industries animales et qui représentent moins de 2% du PIB sectoriel restent faibles. Les potentiels énormes que représentent pour l'économie nationale autant que pour la lutte contre la pauvreté, le développement des filières du secteur fait pourtant clairement entrevoir des besoins d'appui plus grands et donc une nécessaire augmentation de l'investissement public et des aides extérieures mieux proportionnées à la véritable contribution sectorielle de l'élevage au PIB national. A cela s'ajoute le fait que, les autorités traditionnelles sont souvent les premières à brader les zones destinées à l'élevage (au profit des cultures). On peut également craindre de plus en plus une recrudescence des replis de troupeaux vers les pays limitrophes. C'est donc une situation générale de régression de l'espace pastorale qui touche la filière de l'élevage bovin dans son ensemble. On se trouve donc aujourd'hui pour l'élevage bovin extensif dans une situation caractérisée par une exploitation et une gestion encore majoritairement traditionnelle des troupeaux, basée sur la thésaurisation et une faible productivité par tête, qui a de plus en plus du mal à s'adapter à la réduction de l'espace rural. La CNC en examinant la situation de l'élevage au niveau nationale constate que toutes ces contraintes se voient alourdies par des prélèvements coutumiers dans certaines zones qui entraînent l'abandon pur et simple de certains pâturages. De ce fait sont encore amplifiées la réduction et la segmentation d'espaces habituellement dévolus à l'élevage, ce qui entrave davantage l'utilisation optimale de l'espace pastoral encore disponible. Cela amène les éleveurs, à modifier leurs pratiques. Il s'en suit une sédentarisation ou une restriction des itinéraires, responsables par l'enclavement du cheptel d'une pression accrue sur les ressources qui accentue la dégradation du milieu et les conflits agropastoraux. Cette situation défavorable n'est cependant pas irréversible, il est donc nécessaire que les éleveurs membres de la CNC s'accordent sur la vision de l'élevage qu'ils sont entrain de défendre</p>

Le Cameroun est un grand pays d'élevage et occupe de ce fait une position de choix dans la sous – région de l'Afrique Centrale. On y élève notamment : des bovins, des petits ruminants, des porcs, des volailles, des équins et asins, et des camélins. Depuis quelques décennies, l'apiculture connaît un grand essor dans toutes les régions du Cameroun. Elle se présente comme une alternative aux spéculations à haute consommation de surface.

Le cheptel national est estimé à :

- 6 millions de bovins ;
- 7.000.000 de petits ruminants (ovins et caprins) ;
- 3 millions de porcins et ;
- 50 millions de volailles
- 15 000 chevaux
- 200 000 ânes

Les facteurs de production

a. Le Foncier

Dans le régime juridique foncier actuel, l'Etat est gardien et propriétaire de toutes les terres depuis 1974. Cependant, il n'a pu mener à bien son projet envisagé en 1994 visant à promouvoir une plus grande individualisation de la propriété foncière et une plus grande clarification de la propriété collective. Les dispositions de l'ordonnance n° 74-1 du 6 juillet 1974 relative au régime foncier qui régit jusqu'à présent le régime foncier et l'exploitation des terres au Cameroun s'héritent à la résistance du droit coutumier traditionnel qu'elles ignorent. La prééminence du droit traditionnel sur la législation foncière constitue en pratique un obstacle important à l'investissement du privé. De ce fait, la grande majorité des occupants des terres n'a aucun droit sur elles et privilégie la mise en œuvre de systèmes et de techniques de production extensifs (peu d'améliorations foncières et d'investissements). Ceci pose aussi les germes de conflits de tous ordres : occupation des zones de parcours par les agriculteurs ; destruction des champs par les animaux ; absence de délimitation des zones de cultures et de pâturages dans certaines régions ou le non-respect de cette démarcation quand elle existe...

Le dispositif législatif et institutionnel dans le domaine foncier est donc inadapté. Toutefois l'accès à la terre varie sensiblement selon les régions du pays, et des tensions foncières sont observées dans l'une ou l'autre des zones.

b. Les pâturages

Les systèmes d'élevage des bovins Camerounais reposent sur une exploitation très majoritairement extensive de la base productive que représente les pâturages. Les ressources pastorales (eau, pâturages herbacés et arbustifs, sels minéraux) se caractérisent par une variabilité spatiale et temporelle très importante. C'est un système basé sur la mobilité du cheptel qui lui permet de tirer profit au mieux d'un milieu vaste au potentiel très aléatoire. Les caractéristiques de ce milieu rendent de ce fait incompatibles une répartition spatiale stricte et une appropriation privative des espaces pastoraux du fait de pratiques d'élevage basées sur la quête des ressources dont dépend l'équilibre alimentaire du cheptel.

c. L'eau

L'eau est régulièrement l'objet des doléances de la part des éleveurs qui rencontrent des difficultés pour satisfaire leurs animaux en saison sèche, et aussi en saison pluvieuse. En effet, l'eau doit être considérée comme un facteur déterminant de la productivité des animaux. Au Cameroun, il existe trois ressources en eau pour le bétail :

- **la pluviométrie.** Elle est fonction de la durée de la saison pluvieuse qui s'allonge du Nord au Sud dont la saison sèche chaude et le début de la saison des pluies constituent la période critique pendant laquelle l'évaporation est la plus intense.
- **Les eaux souterraines.** Elle dispose d'un potentiel important. Il s'agit des puits de village initialement destinés à l'alimentation humaine – des puits sur les parcours hors des lieux d'habitation creusés par les éleveurs – des forages artésiens et des forages équipés des pompes manuelles de surface, réalisés par des projets d'hydraulique villageois.
- **Les eaux de surface.** Les cours d'eau permanents sont peu nombreux et ne peuvent suffire comme points d'eau. D'où des conflits réguliers entre les éleveurs et les agriculteurs pour les droits de passage et d'accès à l'eau pour le bétail.

dans leur DOS. Le document d'orientation stratégique de l'APESS va constituer une précieuse référence pour leur permettre de participer de façon constructive au dialogue politique national.

Élevage NIGERIA

ce que nous savons	notre appréciation à la lumière du DOS
<p>La République fédérale du Nigeria, est un pays d'Afrique de l'Ouest situé dans le golfe de Guinée. Avec plus de 177 millions d'habitants estimés en 2014, le Nigeria est le pays le plus peuplé d'Afrique et le 7e du monde. Il est la première économie africaine depuis 2013 en termes de PIB selon la banque mondiale. Il possède 923000 km² et bordé à l'ouest par le Bénin (773 km), à l'est par le Cameroun (1 690 km), au nord par le Niger (1 497 km), et par le Tchad au nord-est (84 km). Il compte 36 états et la capitale fédérale Abuja, 774 communes. L'agriculture et l'élevage occupent plus de 60% de la population du pays dont 80% de la population rurale. Le pétrole représente 95% des exportations et 80% de ses revenus (source gouvernementale)</p> <p>Les grandes zones agro-écologiques du Nigeria :</p> <p>Le Nigeria peut être divisé en deux grandes zones écologiques qui sont la forêt et la savane mais dans ce deux grandes zones, peut être divisée en sept grands groupes agro-écologiques. L'agriculture et l'élevage sont les deux principales activités économiques des populations rurales et donc l'importance varie d'une zone à une autre: La zones de savane dérivée, La zones de savane soudanaise, la zone de savane nord guinéenne, la zone de savane sahélienne, La zone climat d'altitude située sur les hautes plateaux c'est la zone la plus favorable à l'élevage en général et particulièrement des bovins et La zone sud guinéenne, La zone forêt humide essentiellement agricole cependant on retrouve l'élevage de la volaille et l'élevage porcin.</p> <p>La pluviométrie</p> <p>La pluviométrie varie en fonction de zone ; avec une forte pluviométrie au sud où on enregistre plus de 4000mm/ans ces précipitations diminuent en montant vers le nord jusqu'à moins de 400 mm/an à l'extrême Nord où les précipitations deviennent rares et les conditions de vies restent rudes. Les températures peuvent monter à plus de 45°C.</p> <p>Les grands groupes des éleveurs</p> <p>L'élevage est surtout pratiqué dans la partie nord savane et sahélienne du pays par le groupe haoussa Foulani et les Kanuri et surtout par les pasteurs transhumants peules. Mais la forte poussée démographique, et la forte densité des populations et surtout l'obstruction des couloirs de transhumance ont poussé la plus part des éleveurs à se sédentariser. Cependant la transhumance à l'intérieur du pays et vers les pays voisins reste très forte on l'estime à 80 % du cheptel Bovin pays. Les éleveurs descendent vers le sud pendant la saison aride et remonte vers le nord pendant l'hivernage. Le constat général est que Les éleveurs se déplacent de plus en plus vers le vers les sud plus humide ce qui entraîne des conflits parfois meurtriers.</p> <p>On note l'introduction de l'élevage semi intensif dans le Nord-Ouest. La forte demande des produits d'élevage, a poussée des investisseurs à pratiquer un élevage semi intensif à cote des grandes agglomérations pour la production de la viande et du lait.</p> <p>Production bovine</p> <p>Selon, les données de la FAO, Le Nigeria a connu une forte augmentation des apports de l'élevage dans son économie (+ 272% entre 1961 et 2005, mais cette part reste modeste par rapport aux 20</p>	<p>L'étendue du territoire, la diversité du système écologique avec de régions plus ou moins arrosées, avec le cheptel le plus important de la sous-région composé de bovins, des caprins, des ovins, de la volaille de camelin etc.</p> <p>Cette diversité de son système écologique, de son climat fait qu'on retrouve toutes les différentes formes d'élevage.</p> <p>Le pastoralisme en particulier joue un rôle très important dans l'élevage au Nigeria et son importance dans l'économie et la société est reconnue.</p> <p>Tant par sa démographie que par ses capacités de production animale, le Nigeria disposant de 25% de l'ensemble des troupeaux de bovins de la sous-région, il figure au premier rang de l'élevage en Afrique Centrale et de l'Ouest. Au Nigeria, l'élevage bovin est largement complété par les principales espèces à cycle court et de volailles. 85 à 90 % du cheptel bovin national sont élevés par huit millions de pasteurs et agro-pasteurs transhumants, en majorité Peuls, incluant aussi d'autres communautés (arabes Shuwa, Koyam, Kanuri, Kanembu, Touareg, etc.). Avec une croissance démographique de près de 2,8 % par an, le pays est loin de pouvoir subvenir à une telle demande par sa seule production intérieure. Il est ainsi contraint d'importer plus de 25 % de sa consommation de viande bovine, constituant le débouché d'une partie significative de l'élevage sahélien, via le commerce direct ou la transhumance à finalité commerciale.</p> <p>Au niveau fédéral, alors que la contribution de l'agriculture au PIB est d'environ 37 %, le secteur de l'élevage n'y contribue que pour 5 à 6 % environ. Dans certaine région du pays, et précisément à la périphérie des grandes agglomération on pratique l'élevage semi-intensif pour la production de la viande et du lait à fin de répondre à la demande croissante.</p> <p>Le gouvernement depuis la période coloniale a mis en place des nombreuses d'infrastructures, des programmes pour le développement du secteur. Sur le plan éducatif, les enfants des éleveurs nomades ont été pris en compte pendant des années (Nomadic Education). Des centres de recherches modernes, des écoles de formation professionnelles ; les facultés de médecine vétérinaire ou de développement rural existent dans plusieurs universités.</p> <p>Tous ces éléments ont concouru à des changements dans la société des éleveurs. Les facteurs de ces changements sont toutes fois externes aux</p>

premiers produits alimentaires nationaux, et est revenue au niveau de 1961 (5,96% en 1961 ; 14,13% en 1980 ; 5,97% en 2005).

La production bovine a progressé de 168% de 1961 à 1985, avec une croissance annuelle moyenne de 5,14% puis a brutalement chuté de plus de moitié entre 1986 et 1992. Cette production n'a jamais retrouvé le niveau qu'elle avait au début des années 80. Elle a repris à partir de 1993 pendant 6 ans (avec un taux annuel de croissance de 5,3%), et à nouveau reculé de près de 13% les six années suivantes.

Le cheptel

Le cheptel est estimé selon la FAO en 2013 à : 19.4 million de têtes Bovins, 140 Million de tête d'Ovins, 9.6 Million de têtes caprins, 2.5 millions de camelin, 8.6 millions de tête de porc, 226 millions de volaille.

Place de l'élevage dans l'économie et la société

En plus des apports importants en protéines animale (viande, lait, œufs etc.) l'élevage crée beaucoup d'emploi dans le monde rural. Il aide à restaurer et à fertiliser le sol, il contribue à la richesse nationale PIB(GDP). Ainsi selon la Banque Fédérale du Nigeria CBN (Central Bank of Nigeria) les estimations suivantes ont été faites en 2013 :

- PIB élevage varie entre 5 à 6 % de du PIB national
- PIB élevage par rapport à l'agriculture est de 12.7% soit 600 millions de dollars dans l'agriculture
- viande: environ 18 250 000 de tête de bovin abattu/an.

La production laitière

Au Nigeria, Les communautés pastorales génèrent la majeure partie du lait consommé Dans le milieu rural et urbain. Cependant une semi industrialisation se met progressivement en place dans certains états (West African Milk company, Dangote company, BUA) .mais les données statistiques sur la production exacte est difficile à trouver mais on estime la moyenne nationale de 1.5 litre/jour/vache chez les pasteurs.

éleveurs c'est à dire leur a été imposé mais on note une légère prise de conscience de leur part aussi.

Comme le dit le DOS, l'élevage au Nigeria doit changer et commence déjà à changer. A la lumière du DOS cet élevage familiale s'il est moderne et de vie pourrait être un facteur de l'épanouissement et de coopération au sein de la famille et de la société au Nigeria qui en a tant besoin.

Malgré tous ces atouts le secteur de l'élevage au Nigeria est celui qui connaît le plus de problèmes.

Les principaux problèmes de l'élevage au Nigeria :

- **La Diminution des espaces pastoraux** : Les espaces pastoraux ont beaucoup diminué à cause de l'urbanisation, de la désertification, de la mécanisation agricole, de l'érosion des sols, la surpopulation dans les zones rurales, du surpâturage, de l'occupation des pistes de transhumance et les zones pastorales par les nouveaux investisseurs.
- **La Santé animales** avec une forte prévalence des maladies tel que: **trypanosomiase**, babesiosis, anaplamosis, tuberculose animale, brucelloses etc.
- Manque de médicaments de bonne qualité.